

**SÉANCE "036" Séance poster : MARIAGE ET FORMATION DES UNIONS ?
FAMILLES ET MENAGES**

**TENDANCES RECENTES DANS L'AGE AU PREMIER MARIAGE EN
AFRIQUE : APPLICATION DES METHODES DE DECOMPOSITION**

**AHOKPOSSI Yédodé, CRAD, Bénin,
(*sedode@yahoo.fr*)**

RESUME COURT

La nuptialité, phénomène parfois négligé, est un processus crucial en démographie, dans la mesure où elle affecte tous les autres processus (fécondité, mortalité, migration et encadrement des enfants) et dans la mesure où elle est hautement sensible aux fluctuations économiques. Son étude est particulièrement utile pour mieux comprendre le cours actuel et futur des transitions de fécondité en Afrique. En Afrique sub-saharienne, de nombreuses études montrent une augmentation de l'âge au premier mariage tant chez les hommes que chez les femmes, et les passages répétés des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) dans plusieurs pays confirment cette tendance. Toutefois, les moteurs de ces changements restent mal connus. Ces changements sont-ils confinés aux pauvres ou reflètent-ils une évolution culturelle généralisée? Traduisent-ils simplement un report de l'âge au mariage ou alors un retrait généralisé? La présente étude examine les tendances récentes de l'âge au mariage et vérifie la thèse d'un report temporaire lié à la pauvreté. L'analyse couvrira plusieurs pays d'Afrique et utilisera les méthodes de décomposition.

INTRODUCTION

Comprendre la dynamique de la population requiert une bonne compréhension des éléments constitutifs du changement démographique. La nuptialité revêt de ce fait un caractère important car elle constitue avec la fécondité une des composantes essentielles de l'évolution de la population. Le schéma matrimonial en Afrique est marqué dans les années 1950 par des disparités régionales et se présente comme suit : en Afrique de l'Ouest (et tout particulièrement au Sahel), les femmes se mariaient très jeunes (avant 17,5 ans en moyenne) et les hommes plus tardivement (après 26 ans en moyenne). Peu de personnes restaient définitivement célibataires et la pratique de la polygamie était répandue (un quart à un tiers des hommes mariés) ; en Afrique australe l'âge moyen au mariage était relativement élevé pour les deux sexes (entre 20 et 23 ans pour les femmes, entre 26 et 30 ans pour les hommes). Le célibat définitif (supérieur à 5 %) n'était plus tout à fait négligeable et la polygamie était rare ; étaient relevées dans les pays d'Afrique du Nord, du Centre et de l'Est, un âge au mariage plus jeune pour les hommes et supérieur à celui d'Afrique de l'Ouest pour les femmes : le célibat définitif y était rare et la polygamie peu fréquente (depuis longtemps inférieure à 5 % des unions masculines en Afrique du Nord). De nos jours, ces différences régionales se sont estompées et dans toutes les régions l'âge moyen au premier mariage des femmes augmente. Souvent, il dépasse 19 ans, et il n'est jamais inférieur à 17,5 ans à deux exceptions près, le Niger et les îles de Sao Tomé et Príncipe. L'augmentation de l'âge au premier mariage est un fait réel et s'observe par une demi-année au moins par décennie pour 30 pays et de plus d'un an pour 15 pays africains. Le modèle d'un recul de la nuptialité semble donc bien se produire en Afrique (HERTRICH, PEON, 1997).

Phénomène des riches ou des pauvres : quels sont les moteurs du changement ?

En Afrique, la grande urgence des questions de fécondité, mortalité, et migration a partiellement occulté les questions sur la nuptialité. Même si cette dernière est une variable intermédiaire de la fécondité, peu de chercheurs en font un domaine de spécialisation. Néanmoins, l'on reconnaît de plus en plus que les changements matrimoniaux sont au centre de plusieurs mutations sociales en Afrique, que ce soit la fécondité, l'éducation, l'emploi et le statut des femmes ou alors les inégalités socioéconomiques.

Dans les pays africains, nombreuses études montrent un recul de l'âge au premier mariage, et cette tendance est confirmée par les résultats des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS). Partout en Afrique, l'entrée en union des femmes est d'autant plus tardive qu'elles ont

connu une scolarisation prolongée. Au Sénégal, par exemple, d'après l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2011, l'âge médian au premier mariage est de l'ordre de 18 ans pour les femmes sans instruction alors qu'il atteint 22 ans pour celles qui ont suivi une scolarisation primaire. En RDC (EDS, 2007), cet âge varie entre 18 et 20 ans selon le niveau d'instruction de la femme de 25-49 ans. La crise économique que traverse l'Afrique joue aussi son rôle dans le retard de l'âge au mariage. À Dakar comme dans d'autres villes africaines, ce sont les difficultés à réunir le montant de la compensation matrimoniale et à s'insérer sur le marché de l'emploi qui contraignent de nombreux jeunes à reporter leur mariage et leur installation familiale. Au Bénin, l'âge médian au premier mariage pour les femmes de 25-49 ans varie des plus pauvres au plus riche de 18 à 21 ans (EDSB, 2006) et de 17 à 20 ans pour le Burkina Faso (EDSBF, 2010). Les années soixante-dix, marquées par un recul de l'entrée en union des femmes se dessine très nettement sur la plus grande partie du continent et les pays où l'âge médian au mariage est inférieur à 18 ans, essentiellement localisés en Afrique de l'Ouest, deviennent minoritaires. Au cours des deux décennies suivantes, la hausse s'étend à la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest et se confirme dans les autres régions. En 1990-99, le modèle de mariage précoce qui prévalait trente ans plus tôt a quasiment disparu. Nous postulons que, les tendances observées au niveau de l'âge à la première union ont pour causes la paupérisation des populations, et que le recul représente un simple report plutôt qu'un retrait du mariage.

Notre objectif est d'analyser les tendances de l'âge médian à la première union des femmes de 20-49 ans de l'Afrique l'Ouest et du Centre et de vérifier si la pauvreté en constitue un déterminant.

1- CONTEXTE DE L'ETUDE

1-1- Présentation de la situation

L'importance particulière de la nuptialité en Afrique subsaharienne tient en partie à l'importance de la fécondité qui reste la plus élevée au monde. La nuptialité étant un déterminant proche de la fécondité, il est utile d'en suivre l'évolution dans un contexte de changement social rapide en Afrique au sud du Sahara. Bien qu'exhibant des traits communs dans la région, les systèmes matrimoniaux en Afrique diffèrent d'une société à l'autre. Dans beaucoup de régions, le mariage apparaît comme une « affaire de famille » et une « affaire sociale », dans laquelle les individus sont en position passive (Hertrich, 1996), et la reproduction n'était socialement acceptée que dans le mariage. Au delà des époux, le mariage consacre une alliance entre deux familles et tout le processus est assuré par les familles des

futurs époux. Dans presque tous les groupes socioculturels, on se marie une fois pour toute (RGPH-3Bénin).

D'après le tableau ci-dessous, on constate une augmentation de l'âge médian à la première union des femmes de 20-49 ans dans presque tous les pays des deux régions de l'Afrique, mais cette augmentation est faible : entre 0,3 et 2 ans.

Tableau 1. Évolution de l'âge médian au premier mariage des femmes de 20-49 ans par pays, 1988-2011

Pays	Années	Age médian au premier mariage 20-49 ans
Cameroun	1991	16,7
	2011	18,7
Tchad	1996-1997	15,9
	2004	15,9
Bénin	1996	18,5
	2006	18,8
Bukina Faso	1993	1,5
	2010	17,9
Cote d'Ivoire	1994	18,3
	1998-1999	19,6
Ghana	1993	18,9
	2008	19,0
Guinée	1999	16,5
	2005	16,3
Mali	1995-1996	16,0
	2006	16,6
Niger	1998	15,2
	2006	15,6
Nigéria	1990	17,1
	2008	18,6
Sénégal	1997	18,0
	2011	19,6

Source : EDS des différents pays

1-2- Situation économique et social des deux régions de l'Afrique

Depuis longtemps, la croissance des revenus par habitant et de la production agricole ainsi que les progrès dans la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne sont décevants. Dans les années 80 et au début des années 90, la plupart des indicateurs socioéconomiques ont stagné ou se sont détériorés. Globalement, le développement économique de l'AOC a été relativement satisfaisant, avec un taux de croissance moyen à long terme de près de 2% par an. Toutefois, si l'on tient compte de la croissance démographique, le taux moyen de croissance démographique est de l'ordre de 3%. Ainsi, le revenu par habitant des régions a

diminué de près de 30% entre 1980 et 1992. La chute a été particulièrement prononcée entre 1980 et 1995 et, depuis, le revenu national brut (RNB) par habitant a plus ou moins stagné. Ainsi, on considère comme pauvres les familles ou personnes dont les revenus ou les dépenses sont les moins élevés, et on détermine un seuil de pauvreté par rapport au revenu moyen par habitant, généralement compris entre la moitié et les deux tiers du PIB par habitant (IFDA, 2001).

L'agriculture est la principale activité économique dans la plupart des pays d'AOC et l'incidence de la pauvreté est liée à sa structure et à sa productivité. La part de l'agriculture dans le Produit Intérieur Brut (PIB) est assez variable et semble avoir diminué entre 1977 et le début des années 80, pour augmenter ensuite et retrouver en 1999 à peu près le même niveau qu'en 1977.

L'évolution a été assez différente selon les pays et les sous-régions : une contraction du secteur agricole à la fin des années 70 et au début des années 80 en raison du boom pétrolier, qui a drainé la main-d'œuvre agricole dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest, une augmentation de la part de l'agriculture dans le PIB qui est passée progressivement de 24% en 1977 à 41% en 1999 dans d'autres pays de cette même région de l'Afrique, et enfin une diminution jusqu'au milieu des années 80 en raison de l'expansion d'autres secteurs comme celui du pétrole dans les pays de l'Afrique du Centre (FIDA, 2001).

En effet, toutes ces situations agissent sur la question de l'emploi surtout celui des jeunes car nul n'ignore que pour employer, il faut pour le pays, des ressources disponibles et un environnement politique stable. On estime que la question de l'emploi est à mi-chemin entre deux conceptions : « la croissance engendre l'emploi par l'utilisation du facteur travail », qui « lui participe à la croissance par le biais de la consommation ». Sur le plan social, l'emploi est reconnu comme principal instrument de lutte contre la pauvreté. Les revenus que procurent l'emploi constituant le lien fondamental dans la relation structurelle entre la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté à condition que ces emplois soient suffisamment durables, décents, bien répartis à l'échelle nationale et que les revenus correspondants soient significatifs. Une création massive d'emplois rémunérateurs sur l'ensemble du territoire constitue un moyen déterminant de lutte durable contre la pauvreté et contre la détérioration des conditions de vies de nos populations.

2- DONNEES ET METHODE UTILISEES

2.1- Données

Nous utiliseront la base de données Stat Compiler, une compilation de toutes les Enquêtes Démographiques et de Santé réalisées en Afrique qui nous fournit les différents proportions de l'âge au premier mariage selon les groupes d'âge des femmes enquêtées.

Cette base est une compilation des tableaux préfabriqués par les EDS des pays qui en ont réalisées. Une fois le tableau obtenu sous Stat Compiler, il peut ensuite être télé-déchargé sous Excel pour la suite des calculs. Cette base réduit les risques d'erreur dans les statistiques initiales dans la mesure où ces statistiques sont directement produites par l'institution qui a collecté ces informations et résolu les questions d'apurement et de pondération des données (ELOUNDOU, 2010).

Notre cible dans cette étude concerne les femmes de 20-49 ans et nous allons étudier, dans chaque tranche d'âges, l'âge médian auquel elles rentrent en union.

2.2- Variables d'étude

- Variable dépendante

La variable substantive dans le cas de cette étude est l'âge médian à la première union. Il se définit comme étant l'âge auquel l'enquêté a commencé à vivre avec son premier époux/partenaire. Le changement que nous étudierons découle du changement social qui, au sens large renvoie à toute transformation, induite ou spontanée, de la structure, du fonctionnement ou de la performance d'une collectivité sociale. Elle est opérationnalisée à travers la différence des proportions de femme selon l'âge au premier mariage par année d'EDS pour les pauvres et les riches.

Compte tenu des évolutions de l'âge au mariage et de la concentration de l'entrée en union sur quelques années d'âge, nous avons préféré utiliser ici l'âge médian, qui n'est dépendant que des proportions de célibataires observées chez les jeunes générations, que l'âge moyen dont le calcul intègre les données de l'ensemble des générations.

- Variable de classification

C'est une variable qui permet de diviser la population totale (nationale) en plusieurs sous-populations distinctes.

Groupe d'âge des femmes : Dans notre étude, elle a été obtenue à l'aide de Stat Compiler. Elle est regroupée selon six modalités : 20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans,

et 45-49 ans. Cette variable sera analysée selon le niveau de vie des ménages que nous avons regroupé en deux modalités : les pauvres et les riches.

2.3. Méthodes d'analyse

Pour tester notre hypothèse générale, nous utiliserons les données des Enquêtes Démographiques et de Santé des différents pays d'Afrique ayant mené au moins deux enquêtes. La population cible est constituée de femmes célibataires.

Nous exploiterons les méthodes de décomposition démographique simple qui permettent de mieux cerner l'importance des phénomènes de pauvreté dans l'évolution de la nuptialité.

Décompositions démographiques : De manière plus complète, les analyses de décomposition permettront d'examiner les contributions relatives de plusieurs processus dans le changement total observé au cours des dernières années dans plusieurs pays. En particulier elle permettra d'examiner dans quelle mesure le changement dans l'âge au mariage dans divers pays africains reflète (a) une évolution généralisée, (b) une adaptation observée parmi les pauvres uniquement, ou alors (c) une augmentation de la proportion de ménages pauvres au sein de la population nationale. L'application générale de la méthode commence par la formulation de l'âge médian à la première union au niveau du pays tout entier comme étant une moyenne pondérée des âges médians pour chacune des classes de SES.

$$Y_t = \sum w_{jt} * y_{jt}$$

Où Y est la moyenne nationale pour l'âge au premier mariage, y est l'âge moyen pour chaque classe j en année t , et w_{jt} est la proportion de couples appartenant à la classe de SES indexée j au moment t .

L'identification des sources de changement de l'âge au mariage entre deux périodes se fait par simple différentiation :

$$\Delta Y = \sum \bar{y}_j * \Delta w_j + \sum w_j * \Delta \bar{y}_j$$

Changement total = changement généralisé + effet de paupérisation

3- RESULTATS ET DISCUSSIONS

3-1- Résultats

Quelques résultats des différentes analyses ainsi que leurs interprétations, les implications politiques se présentent comme suit :

➤ Bénin

Les tableaux ci-dessous montrent que chez les femmes pauvres du Bénin une hausse de 0,4 point est observée due principalement à l'effet de composition (119,92%) ; les femmes de 25-29 ont plus favorisé la hausse (114%). Mais les deux effets évoluent dans des sens contraire du changement;

Chez les riches, une hausse de 1,42 points due à l'effet de composition (60,32%) ; ce sont les femmes de 25-29 ans qui ont le plus fait augmenter la proportion (63%). L'effet de composition évolue dans le même sens que le changement.

Bénin 1996-2006

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part groupe d'âges
20 à 24	-0,1232	-0,0365	-43%
25 à 29	0,5400	-0,1140	114%
30 à 34	0,2967	-0,0446	67%
35 à 39	-0,1236	0,0368	-23%
40 à 44	-0,1059	0,0279	-21%
45 à 49	-0,0361	0,0560	5%
Δ : 0,4	0,4479	-0,0744	
	119,92%	-19,92%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part groupe d'âges
25 à 29	0,6405	0,0950	63%
30 à 34	0,3664	0,1634	46%
35 à 39	-0,1456	0,0490	-8%
40 à 44	-0,1200	0,0744	-4%
45 à 49	-0,0394	0,0800	3%
Δ : 1,2	0,7019	0,4618	
	60,32%	39,68%	

➤ Burkina Faso

Au Burkina Faso, on a observé une hausse de 0,2 point au niveau des pauvres qui est due à l'effet de composition (189,37%) mais l'effet de performance a évolué dans le sens inverse du changement ; n'eu été son action la hausse serait plus remarquable. Ils se marient généralement dans la tranche de 40-45 ans (95%) car ce groupe a le plus contribué à cette

hausse ; moins de pauvres se marient entre 25-29 ans (-109%). Par contre chez riches, il n'y a pas de mariage avant l'âge de 25 ans ; on observe une hausse de 1,5 point ; c'est l'effet de performance qui domine avec un pourcentage de 59,23%. La hausse provient des groupes d'âges compris entre 25-29 ans.

Burkina Faso 1993-2010

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
20 à 24	0,0863	-0,0574	13%
25 à 29	-0,1376	-0,1062	-109%
30 à 34	0,0863	-0,0445	19%
35 à 39	-0,0527	0,0119	-18%
40 à 44	0,2301	-0,0179	95%
45 à 49	0,2124	0,0138	101%
Δ : 0,2			
	189,37%	-89,37%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
25 à 29	0,5670	0,3800	63%
30 à 34	0,3196	0,2673	39%
35 à 39	-0,1288	0,1225	0%
40 à 44	-0,1083	0,0651	-3%
45 à 49	-0,0363	0,0560	1%
Δ : 1,5	0,6132	0,8909	
	40,77%	59,23%	

➤ Cameroun

Chez les femmes vivant dans les ménages pauvres, la hausse est de 0,7 point et c'est l'effet de composition qui explique cette hausse (55,39%); les deux effets évoluent dans le même sens du changement observé et ils se marient généralement dans la tranche d'âge 25-29 ans (86%). Par contre chez les femmes vivant dans les ménages riches, la hausse est de 2,8 points et c'est l'effet de performance qui explique le plus le changement observé (74,84%), les deux effets évoluent dans le même sens que le changement ; comme chez les pauvres ils se marient généralement entre 25-29 ans.

Cameroun 1991-2011

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
20 à 24	-0,1127	0,0365	-11%
25 à 29	0,4695	0,1330	86%
30 à 34	0,2678	0,1040	53%
35 à 39	-0,1131	-0,0368	-21%
40 à 44	-0,0936	0,0186	-11%
45 à 49	-0,0313	0,0560	4%
Δ : 0,7			
	55,39%	44,61%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
25 à 29	0,6450	0,8360	53%
30 à 34	0,3468	0,4158	27%
35 à 39	-0,1351	0,3430	7%
40 à 44	-0,1149	0,2697	6%
45 à 49	-0,0369	0,2320	7%
Δ : 2,8			
	25,16%	74,84%	

➤ **Côte d'Ivoire**

Pour la Côte d'Ivoire, on a observé une hausse de 1,1 point au niveau des pauvres qui est due à l'effet de performance (59,98%) et les deux effets évoluent dans le même sens. Ils se marient généralement dans la tranche de 25-29 ans (64%) car ce groupe a le plus contribué à cette hausse. Par contre chez riches, il n'y a pas de mariage avant l'âge de 25 ans ; on observe une hausse de 1,2 point ; c'est l'effet de composition qui domine avec un pourcentage de 58,19%. La hausse provient des groupes d'âges compris entre 25-29 ans (98%).

Côte d'Ivoire 1994 ; 1998-1999

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
20 à 24	-0,1225	0,2555	12%
25 à 29	0,5355	0,1710	64%
30 à 34	0,2967	0,0149	28%
35 à 39	-0,1246	0,1225	0%
40 à 44	-0,1023	-0,0651	-15%
45 à 49	-0,0379	0,1680	12%
Δ : 1,1			
	40,02%	59,98%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
25 à 29	0,6480	0,5320	98%
30 à 34	0,3400	0,0594	33%
35 à 39	-0,1369	0,0123	-10%
40 à 44	-0,1161	-0,1023	-18%
45 à 49	-0,0374	0,0000	-3%
Δ : 1,2			
	58,19%	41,81%	

➤ **Ghana**

Au Ghana, chez les femmes de niveau de vie faible (les pauvres), le changement observé est de -0,7 point, le phénomène étudié est à la baisse dans cette classe. Cette baisse s'explique le plus par l'effet de composition (78,46%) ; il y a donc une diminution des proportions de femmes se mariant dans chacun des groupes d'âges entre les deux années d'observation. La classe de 25-29 ans a le plus contribué à cette baisse (40%).

Par contre au niveau des riches, on observe une hausse de 0,8 point qui s'explique par l'effet de performance (184,09%) ; la classe de 35-39 ans a le plus contribué à cette hausse (50%).

Ghana 1993-2008

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
20 à 24	-0,0548	-0,1264	24%
25 à 29	-0,2960	0,0000	40%
30 à 34	-0,5888	0,0294	76%
35 à 39	0,0557	-0,0129	-6%
40 à 44	0,0565	-0,0094	-6%
45 à 49	0,2464	-0,0403	-28%
Δ : -0,7	-0,5810	-0,1595	
	78,46%	21,54%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
25 à 29	-0,3456	0,3894	6%
30 à 34	-0,6864	0,5733	-15%
35 à 39	0,0647	0,3213	50%
40 à 44	0,0613	0,1607	29%
45 à 49	0,2535	-0,0161	31%
: 0,8			
	-84,09%	184,09%	

➤ **Guinée**

Pour la Guinée, on a observé une baisse de 0,4 point au niveau des pauvres qui est due à l'effet de composition (74,75%) et les deux effets évoluent dans le même sens. Ils se marient généralement dans la tranche de 20-294 ans (199%) car ce groupe a le plus contribué à cette hausse. Par contre chez riches, il n'y a pas de mariage avant l'âge de 25 ans ; on observe une hausse de 0,4 point ; c'est l'effet de composition qui fait augmenter le changement avec un pourcentage de 140,41%. La hausse provient des groupes d'âges compris entre 25-29 ans (145%).

Guinée 1999-2005

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
20 à 24	-0,8099	0,0854	199%
25 à 29	-0,4280	0,0171	113%
30 à 34	0,5663	-0,0369	-146%
35 à 39	0,1124	-0,1292	5%
40 à 44	0,1727	-0,0195	-42%
45 à 49	0,1147	-0,0088	-29%
: -0,4			
	74,75%	25,25%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
25 à 29	0,5475	0,0570	145%
30 à 34	0,3001	-0,1634	33%
35 à 39	-0,1236	-0,0857	-50%
40 à 44	-0,1050	0,0558	-12%
45 à 49	-0,0342	-0,0320	-16%
: 0,4	0,5848	-0,1683	
	140,41%	-40,41%	

➤ **Mali**

Au niveau des femmes vivant dans les ménages pauvres, on observe une hausse de l'âge au premier mariage de 0,2 point. Elle est plus due à l'effet de performance (281,93%) et c'est le groupe des 20-24 ans qui ont le plus contribué à cette hausse (269%). Chez les femmes des

ménages riches, comme pour les autres pays, pas de mariage avant 25 ans. On observe une baisse dans l'âge au premier mariage de 0,4 point qui est due à l'effet de composition (194,19%) ; c'est le groupe des 35-39 ans qui a plus contribué à la baisse (108%).

Mali 1995-1996;2006

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
20 à 24	0,3240	0,1044	269%
25 à 29	0,0800	0,0355	73%
30 à 34	-0,3520	0,0584	-185%
35 à 39	-0,3900	0,1408	-157%
40 à 44	0,0162	0,0462	39%
45 à 49	0,0324	0,0632	60%
: 0,2			
-181,93%		281,93%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
25 à 29	0,0888	0,0532	-40%
30 à 34	-0,4026	0,0584	98%
35 à 39	-0,4188	0,0384	108%
40 à 44	0,0175	0,1018	-34%
45 à 49	0,0332	0,0790	-32%
Δ : -0,4			
194,19%		-94,19%	

➤ Niger

Au Niger, la hausse est de 0,8 point au niveau des pauvres qui est due à l'effet de composition (70%) ; les deux effets évoluent dans le même sens que le changement. Elles se marient généralement dans la tranche de 25-29 ans (64%) car ce groupe a le plus contribué à cette hausse ; moins de pauvres se marient entre 20-24 ans (-2%). Par contre chez riches, il n'y a pas de mariage avant l'âge de 25 ans ; on observe une hausse de 0,9 point ; c'est l'effet de composition qui domine avec un pourcentage de 73%. La hausse provient des groupes d'âges compris entre 25-29 ans (74%).

Niger 1998-2006

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
20 à 24	-0,0153	0,0000	-2%
25 à 29	0,4712	0,0714	64%
30 à 34	0,0450	0,0582	12%
35 à 39	0,0000	0,0882	10%
40 à 44	0,0616	0,0000	7%
45 à 49	0,0309	0,0350	8%
Δ : 0,8			
70,13%		29,87%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
25 à 29	0,5208	0,1428	74%
30 à 34	0,0481	-0,0146	4%
35 à 39	0,0000	0,0630	7%
40 à 44	0,0624	0,0188	9%
45 à 49	0,0312	0,0280	7%
Δ : 0,9			
73,57%		26,43%	

➤ Nigéria

Les tableaux ci-dessous montrent que chez les femmes vivant dans les ménages pauvres au Nigéria une baisse de -0,1 point est observée par rapport à l'âge d'entrée au premier mariage ; cette baisse est due principalement à l'effet de composition (143%) ; les femmes de 30-34 ont plus favorisé la hausse (228%). Mais les deux effets évoluent dans des sens contraires du changement;

Chez les riches, une hausse de 2,2 points est observée due principalement à l'effet de performance (105 %) ; ce sont les femmes de 25-29 ans qui ont le plus fait augmenter la proportion (29 %). L'effet de composition évolue dans le sens contraire du changement.

Nigéria 1990-2008

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
20 à 24	-0,1560	0,0756	54%
25 à 29	-0,0155	0,0568	-28%
30 à 34	-0,3366	0,0000	228%
35 à 39	0,1228	0,0113	-91%
40 à 44	-0,0610	-0,0093	48%
45 à 49	0,2348	-0,0707	-111%
Δ : -0,1			
	143,20%	-43,20%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
25 à 29	-0,0224	0,6443	29%
30 à 34	-0,4730	0,7800	14%
35 à 39	0,1652	0,4181	27%
40 à 44	-0,0808	0,2976	10%
45 à 49	0,2925	0,1413	20%
Δ : 2,2	-0,1185	2,2813	
	-5,48%	105,48%	

➤ Sénégal

L'âge au premier mariage des femmes vivants dans les ménages pauvres au Sénégal a augmenté de 0,2 point ; cette augmentation est due à l'effet de composition et ce sont les groupes de 30-34 ans qui ont fait le plus augmenter l'âge (88 %). Chez celles vivants dans les ménages riches, pas de mariage avant 25 ans et la hausse est de 1,1 point. C'est l'effet de performance qui explique le changement (104 %). Les femmes de 30-34 ans ont contribué à cette hausse (45 %).

Sénégal 1997-2011

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
20 à 24	0,1826	-0,0798	45%
25 à 29	0,0656	0,0000	29%
30 à 34	0,0818	0,1211	88%
35 à 39	-0,2261	0,0123	-93%
40 à 44	0,0164	-0,0087	3%
45 à 49	0,0164	0,0484	28%
Δ : 0,2			
	59,44%	40,56%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
25 à 29	0,0956	-0,0346	5%
30 à 34	0,1130	0,4304	45%
35 à 39	-0,3024	0,4428	12%
40 à 44	0,0193	0,1575	14%
45 à 49	0,0202	0,2783	24%
Δ : 1,2			
	-4,45%	104,45%	

➤ Tchad

Au Tchad, qu'elles vivent dans des ménages pauvres ou riches, on a observé une hausse respectivement de 0,1 point et 0,3 point qui s'explique dans les deux cas par l'effet de composition (respectivement 74 % et 85 %). Ce sont les groupes d'âges de 25-29 ans qui ont le plus contribué à la hausse dans les deux cas (respectivement 19 % et 81 %). Les deux effets dans chaque cas évoluent dans le même sens que le changement.

Tchad 1996-1997 ; 2004

Pauvres

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
20 à 24	-0,1300	0,0180	-95%
25 à 29	0,0936	0,0000	79%
30 à 34	-0,0312	0,0260	-4%
35 à 39	-0,1395	-0,0225	-137%
40 à 44	0,0951	0,0083	88%
45 à 49	0,2002	0,0000	170%
Δ : 0,1	0,0882	0,0298	
	74,75%	25,25%	

Riches

Groupes d'âges	Effet de composition	Effet de Performance	Part des groupes d'âges
25 à 29	0,0978	0,1104	81%
30 à 34	-0,0317	-0,0130	-17%
35 à 39	-0,1476	-0,0675	-84%
40 à 44	0,0939	0,0249	46%
45 à 49	0,2054	-0,0167	74%
Δ : 0,3			
	85,11%	14,89%	

3-2- Discussion

Le contexte économique et social de l'Afrique de l'ouest et du centre, comme nous l'avons vu plus haut, présente une situation peu reluisante. Les sous-régions ont des difficultés en matière de la résolution du problème d'emploi des jeunes en particulier. L'agriculture, principale activité économique des pays de l'AOC, se vide de sa main-d'œuvre au détriment de la promotion de la scolarisation et sa contribution dans le PIB connaît des retournements. En

retour, cette main-d'œuvre n'est pas immédiatement utilisée par le secteur secondaire. Or, on estime que la question de l'emploi est à mi-chemin entre deux conceptions : « la croissance engendre l'emploi par l'utilisation du facteur travail », qui « lui participe à la croissance par le biais de la consommation ». Sur le plan social, l'emploi est reconnu comme principal instrument de lutte contre la pauvreté. Les revenus que procure l'emploi constituant le lien fondamental dans l'engagement que prendront les jeunes en matière de nuptialité.

Cette situation explique en partie l'augmentation des âges médians au premier mariage observé dans ces régions de l'Afrique. D'une façon générale, on observe une augmentation de l'âge à la première union des femmes, la composition des différentes tranches d'âge est variable dans le temps au sein des sous-régions et cela s'observe dans les résultats obtenus : l'effet de composition s'explique plus les changements observés tant au niveau des pauvres que des riches et quelque soit la sous-région concernée. Nous pouvons dire que le changement observé est dû à une augmentation de la proportion des ménages aux pauvres au sein de la population nationale et à un report de mariage chez les femmes enquêtées. Signalons qu'au sein des pauvres dans trois pays de l'Afrique de l'ouest (Ghana, Guinée et Nigéria) nous avons une diminution de cet âge. La paupérisation n'a eu aucun effet sur ces femmes.

L'entrée en union des jeunes femmes ne se fait pas avant l'âge de 25 ans chez les riches. Les pics des unions se trouvent entre 25-29 ans pour les riches, et 25-29 ans, 30-34 ans 45-49 ans chez les pauvres. Cela pourrait s'expliquer par le nombre d'années passées dans le secteur éducationnel et par le manque d'emploi de leur futur mari. Dans les pays où l'effet de performance domine, des actions pertinentes ont été menées dans ce sens pour allonger l'âge d'entrée en mariage (évolution généralisée).

Tableau recapitulative

Pays/Période	Δ	Pauvres			Δ	Riches		
		Effet de composition	Effet de performance	Groupes d'âges		Effet de composition	Effet de performance	Groupes d'âges
Afrique Centrale								
Cameroun: 1991-2011	0,7	55		25-29 (86)	2,8		75	25-29 (53)
Tchad: 1996-1997;2004	0,1	75		45-49 (170)	0,3	85		25-29 (81)
Afrique de l'Ouest								
Bénin:1996-2006	0,4	120		25-29 (114)	1,2	60		25-29 (63)
Burkina Faso: 1993-2010	0,2	189		45-49 (101)	1,5		59	25-29 (63)
Côte d'Ivoire: 1994;1998-1999	1,1		60	25-29 (64)	1,2	58		25-29 (98)
Ghana: 1993-2008	-0,7	78		30-34 (76)	0,8		184	35-39 (50)
Guinée: 1999-2005	-0,4	75		20-24 (199)	0,4	140		25-29 (145)
Mali: 1995-1996;2006	0,2		282	20-24 (269)	-0,4	194		35-39 (108)
Niger: 1998-2006	0,8	70		25-29 (64)	0,9	74		25-29 (74)
Nigeria: 1990-2008	-0,1	143		30-34 (228)	2,2		105	25-29 (29)
Sénégal: 1997-2011	0,2	59		30-34 (88)	1,2		104	30-34 (45)

CONCLUSION ET IMPLICATIONS POLITIQUES

Partant du constat qu'à l'orée du vingt et unième siècle une évolution de l'âge au premier mariage des femmes s'observe dans toute l'Afrique en général, nous nous sommes proposé à travers le thème « tendance récente dans l'âge au premier mariage en Afrique » de rechercher les sources du changement observé au niveau des pays.

Notre objectif est d'analyser les tendances de l'âge médian à la première union des femmes de 20-49 ans de l'Afrique l'Ouest et du Centre et de vérifier si la pauvreté en constitue un déterminant.

Pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé les données de l'EDS qui ont été compilées dans Stat Compiler. L'hypothèse formulée est la suivante : les tendances observées au niveau de l'âge à la première union ont pour causes la paupérisation des populations, et que le recul représente un simple report plutôt qu'un retrait du mariage.

Les technique utilisée est la méthode de décomposition et les résultats montrent que : l'effet de composition s'explique plus les changements observés tant au niveau des pauvres que des riches et quelque soit la sous-région concernée. Nous pouvons dire que les femmes vivant dans les ménages pauvres reportent leur mariage (en dehors du Mali et de la Guinée où elles se marient encore entre 20-24 ans, la majorité c'est à partir de 25 ans) et également qu'il y a une augmentation de la proportion des ménages pauvres au sein de la population nationale. Signalons qu'au sein des pauvres dans trois pays de l'Afrique de l'ouest (Ghana, Guinée et Nigéria) nous avons une diminution de cet âge. La paupérisation n'a eu aucun effet sur ces femmes.

Cette entrée en union des jeunes femmes ne se fait pas avant l'âge de 25 ans chez les riches. Les piques des unions se trouvent entre 25-29 ans pour les riches, et 25-29 ans, 30-34 ans 45-49 ans chez les pauvres. Cela pourrait s'expliquer par le nombre d'années passées dans le secteur éducationnel et par le manque d'emploi de leur futur mari. Dans les pays l'effet de performance domine, des actions pertinentes ont été menées dans ce sens pour allonger l'âge d'entrée en mariage (évolution généralisée).

L'hypothèse de notre étude est confirmée pour tous les pays chez. La tendance observée est l'apanage des pauvres et n'est qu'un report.

Face à cette situation, l'on pourra suggérer aux gouvernements de chacun des pays, de porter une attention particulière à la situation de l'emploi (adéquation entre formation et emploi, libéralisation du secteur privé, etc.) afin de ralentir l'émergence d'autres changements en

observation tel que les unions libres, la fécondité hors mariage (qui ne permettrait plus de faire une bonne analyse de fécondité par la suite), etc. Ces actions amélioreront l'âge d'entrée à la première union des femmes.

Malgré les résultats intéressants l'étude présente quelques limites.

- ✓ Toutes les variables reconnues comme déterminants de l'allongement de l'âge à la première union dans la littérature n'ont pas été prises en compte dans la présente étude ;
- ✓ La méthode utilisée étudie les sources de changement pas les causes ;
- ✓ La méthode rend compte du changement mais ne l'explique pas ;
- ✓ La décomposition néglige l'hétérogénéité au sein des groupes ;
- ✓ Cette étude n'a pas tenu compte de l'antériorité de la fécondité ;
- ✓ Caractère transversal des données des EDS et celles que nous avons utilisées en particulier ne sont pas adaptées à une étude longitudinale. L'idéale sera d'avoir des informations de type biographique pour cerner les caractéristiques des mères au moment de du premier mariage.

BIBLIOGRAPHIES

ADLAKHA Arjun, AYAD Mohamed and KUMAR Sushil, 1991, « The role of nuptiality in fertility decline : a comparative analysis », in : Demographic and Health Surveys World Conference, volume II, session 4A, page 947, Washington, August 5-7, 1991.

ANTOINE Philippe, 2002. – "Les complexités de la nuptialité: de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique", in: Graziella CASELLI, Jacques VALLIN et Guillaume WUNSCH (sous la direction de), Démographie et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité, p. 75-102. – Paris, Ined-Puf. 460 p.

ANTOINE Philippe, DJIRÉ Mamadou et Benoît LAPLANTE, 1995. - "Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar", Population, n°1, pp. 95-118.

BONGAARTSs (J.), Potter (R.G.) 1983, Fertility, biology and behavior: An analysis of the proximate determinants, Academic press, New York.

DELAUNAY Valérie, 1994. – L'entrée en vie féconde, expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais. – Paris, Ceped, 326 p. (Les Études du Ceped, n°7).

Fonds International de Développement Agricole (FIDA), 2001 : Evaluation de la pauvreté rural en Afrique de l'Ouest et du Centre ;130p.

GENDREAU F., GUBRY F., 1988, "La nuptialité en Afrique : niveaux, tendances et caractéristiques socio-économiques", in Congrès africain de la population. Dakar, 23, 1988, T.2, UIESP, pp. 5.1.1-5.1.18.

HAJNAL John, 1953. – Age at marriage and proportions marrying, Population Studies, vol. VII, n° 2, p. 111-136.

HERTRICH Véronique et LOCOH Thérèse, 1999 – Rapports de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement. – Liège, UIESP, 62 p. [Série "Gender in Population Studies", éditée par Antonella Pinnelli].

HERTRICH Véronique et PILON Marc, 1997a. - Transitions de la nuptialité en Afrique. – Paris, Ceped, 27 p. (Communication à la Conférence internationale de l'EAPS "European population : variations on common themes", Cracovie, Pologne, 11-13 juin 1997).

HERTRICH Véronique et PILON Marc, 1997b. - "Changements matrimoniaux en Afrique", La Chronique du CEPED, Juillet-Septembre 1997, n°26, p. 1-3.

HERTRICH V., PEON M., 1997 « Transformation de la nuptialité en Afrique, Rapport de recherche » n°15, CEPED

LOCOH Thérèse, 2002. – "Les facteurs de la formation des couples", in: Graziella CASELLI, Jacques VALLIN et Guillaume WUNSCH (sous la direction de), Démographie et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité, p. 103-142. – Paris, Ined-Puf. 460 p.

TABUTIN Dominique, SCHOUMAKER Bruno, 2004. – La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique, Population, 59(3-4), p. 519-622.

THIRIAT Marie-Paule, 1998. - Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo. - Paris, Ceped, 295 p. (Les Études du Ceped n°16).

Troisième recensement General de la Population et de l'Habitation, INSAE, 2002

WALLE Étienne, 1996. – "L'âge au mariage : tendances récentes" in : FOOTE Karen et al. (éds.), Changements démographiques en Afrique subsaharienne, p. 119-154 – Paris, PUF/INED, 371 p. (Travaux et documents, Cahier n° 135).